

Baisse de la population légale de Vindelle

Écrit par BPROUX

Mercredi, 11 Mars 2009 00:18

Baisse de la Population INgale de la commune de Vindelle

□□□ Concernant Vindelle, les derniers chiffres transmis officiellement par la préfecture font rebasculer la population en dessous de 1 000 habitants, 960 très précisément, mais également la subvention attribuée à la commune qui dégringole de

8 500 euros

, une difficulté supplémentaire pour boucler un budget déjà très serré.

Un nouveau calcul mis en place en décembre 2008 et prenant effet en janvier 2009 en est à l'origine. Par la suite, la population sera réévaluée chaque année selon un calcul dont le tableau suivant vous donne le détail...

Calcul de la population légale dans les communes de moins de 10 000 habitants

Organisation des calculs dans le temps pour la population des mNnages

Années de collecte de la commune	Année de référence des populations publiées						
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 ...
2004 2009 ...	Extrapolation 2004-2006	Interpolation 2006-2009	Interpolation 2007-2008	Collecte 2009	Extrapolation 2009-2010	Extrapolation 2009-2011	Interpolation 2012-2014
2005 2010 ...	Extrapolation 2005-2006	Extrapolation 2005-2007	Interpolation 2007-2010	Interpolation 2008-2010	Collecte 2010	Extrapolation 2010-2011	Extrapolation 2010-2012
2006 2011 Mise à jour ...	Collecte 2006	Extrapolation 2006-2007	Extrapolation 2006-2008	Interpolation 2008-2011	Interpolation 2009-2011	Collecte 2011	Extrapolation 2011-2012
2007 2012 ...	Interpolation 1999-2007	Collecte 2007	Extrapolation 2007-2008	Extrapolation 2007-2009	Interpolation 2009-2012	Interpolation 2010-2012	Collecte 2012
2008 2013 ...	Interpolation 1999-2008	Interpolation 2006-2008	Collecte 2008	Extrapolation 2008-2009	Extrapolation 2008-2010	Interpolation 2010-2013	Interpolation 2011-2013

Guide de lecture : pour les communes de moins de 10 000 habitants, l'année de la première enquête dans le cadre du nouveau recensement se situe entre 2004 et 2008, selon le groupe auquel appartient la commune.

Ces communes sont ensuite recensées régulièrement tous les cinq ans. A partir de 2008, toutes les communes auront été recensées. On peut donc calculer la population de chaque commune. Cette population doit être relative à la même date de référence quelle que soit l'année où la commune a été recensée. Cette date de référence est celle du milieu de la période de cinq ans considérée : en 2008, la date de référence est le 1er janvier 2006, milieu de la période 2004-2008 ; en 2009 c'est le 1er janvier 2007, milieu de la période 2005-2009, etc...

Le tableau ci-dessus présente le type de traitement effectué pour calculer, chaque année, la

Baisse de la population légale de Vindelle

Écrit par BPROUX

Mercredi, 11 Mars 2009 00:18

population des communes selon les années où elles sont enquêtées.

Les extrapolations seront donc construites en recourant aux informations auxiliaires contenues dans les fichiers de la taxe d'habitation (TH). En 2008, on dispose en effet des fichiers TH des années 2007 et précédentes. Or, une analyse approfondie de la source à Taxe d'habitation à montré qu'elle permettait d'estimer les taux d'évolution du nombre de résidences principales avec, dans la plupart des communes, une bonne précision, meilleure que celle donnée par la simple prolongation de la tendance passée.